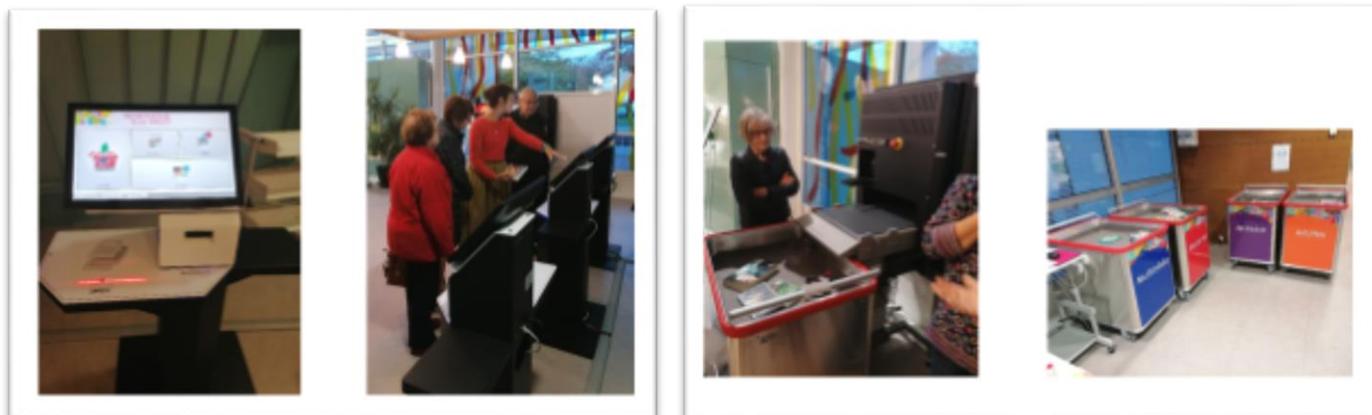


ASSEMBLEE DE QUARTIER OUEST

02 octobre 2019

COMPTE RENDU



Introduction

Myrienne COCHE, 1^{ère} Adjointe au Maire de Lanester, ouvre la soirée en remerciant les habitants, les élu(e)s, les services et l'Observatoire de la Démocratie Participative qui, tous, ont été les acteurs de ce dispositif et en précisant que c'est la dernière assemblée de quartier du mandat.

I. Temps d'échanges libres

Le temps d'échanges libres, instauré dès le début de la réunion, est l'occasion pour les habitants de mettre à l'ordre du jour les sujets qu'ils souhaitent.

Le tableau ci-après synthétise ces échanges.

Questions des participants	Réponses des élus
Les feux tricolores du croisement de la rue Jean Jaurès et de la rue Gérard Philippe ont pris feu début septembre. Un panneau « Priorité à droite » a été installé en attendant. Cette installation de secours convenait très bien aux riverains. Mais un panneau « Cédez le passage » a été instauré à la place. Cela leur semble être très dangereux pour les habitants et offre un grand manque de visibilité.	Mme Coché propose de demander une explication aux services techniques car elle n'est pas au courant de cette modification. Elle explique que, suite à la fin du chantier des Terrasses du Scorff, il y a aura un nouveau plan de circulation aux alentours. Le feu tricolore servait notamment à ralentir la circulation et à limiter les accidents dûs à une circulation excessive.
Nombreuses dégradations sur les véhicules dans la rue Gérard Philippe, actes de vandalismes. La police a été prévenue et il y a eu des contrôles supplémentaires mais non suffisants. Un habitant propose la mise en place de caméras de surveillance dans cette rue.	Mme la Maire rencontre très régulièrement la police nationale pour échanger sur la sécurité de Lanester, et les différents délits dans cette rue y ont été abordés. La Municipalité ne souhaite pas mettre en place la vidéosurveillance.

Les riverains des Terrasses du Scorff sont enchantés par le côté « sauvage et nature » de la promenade le long du Scorff. Ils félicitent les Services Techniques de la Ville pour avoir préservé et embelli ce chemin.	Il reste encore à aménager cet espace pour les personnes à mobilités réduites.
Dans la presse, il y a eu plusieurs articles sur l'arrêté d'interdiction de l'utilisation des pesticides par un maire. Mme la Maire envisage de prendre un arrêté à ce sujet ?	La question sera abordée lors du Conseil Municipal du 03/10/2019 et un vœu sur l'interdiction des pesticides sur la commune sera énoncé.
Un maraîcher bio part en retraite. Quel soutien offre la commune aux agriculteurs bios ? Quelle démarche fait la Municipalité pour maintenir le bio sur Lanester ?	Une propriété est actuellement en vente. Les terres étant jusqu'ici cultivées en bio, la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) a imposé ce critère aux futurs acquéreurs. La vente est en cours, la procédure étant assez longue. D'autres terres agricoles seront bientôt remises en location. Le propriétaire exigera comme avec le précédent agriculteur que l'exploitation soit maintenue en bio.
Un habitant raconte une anecdote : un membre de sa famille était stationné aux alentours de l'école Notre Dame du Pont afin d'y déposer ses enfants. Cette personne ne trouvant pas de place pour stationner, elle se gare sur le bas-côté et mets ses feux de détresse. En l'espace de peu de temps, elle se fait verbaliser. « On trouve le temps de mettre des PV à l'école mais on ne sécurise pas la rue Gérard Philippe »	La priorité à Lanester est de sécuriser tous les endroits où se trouvent les enfants et notamment les abords des écoles.

II. Le projet de service de la Médiathèque

Mireille PEYRE, Adjointe au Maire en charge de la politique Culturelle, de la promotion de la culture et de langue bretonne, du Patrimoine Culturel et du Tourisme et **Gilles NAUDIN**, Directeur des Affaires culturelles, présentent le sujet d'actualité du soir.

Le projet de service est une démarche collective partagée par l'ensemble des acteurs de la Médiathèque qui a abouti à l'écriture d'un document de référence pour les agents de la structure. Ce projet a été élaboré pour les 5 années à venir avec trois attentes clairement identifiées :

- Mieux identifier les perspectives de développement de la médiathèque afin de maintenir la qualité de service actuelle et de la faire évoluer pour embrasser les nouveaux usages et les ressources nouvelles
- Une extension des horaires d'ouverture
- Une réflexion menée à moyens constants

4 enjeux pour les années à venir

Enjeu N°1 : Une médiathèque à haut niveau de service

Avec 3 objectifs :

1. Extension des horaires d'ouverture
2. Maintenir et valoriser la richesse des collections
3. Offrir des nouveaux services intégrant les usages actuels et les nouveaux supports

Enjeu N°2 : Une médiathèque proche du public

Avec 3 objectifs :

1. Mieux connaître, accueillir et accompagner les publics
2. Aller vers de nouveaux publics
3. Rendre l'utilisateur acteur de la médiathèque

Enjeu N°3: Une médiathèque connectée à son environnement

Avec 3 objectifs :

1. Intensifier les collaborations interservices municipaux
2. Participer aux travaux des réseaux professionnels
3. Entretenir le lien avec les partenaires du territoire

Enjeu N°4 : Une médiathèque animée par une équipe professionnelle

Avec 3 objectifs :

1. Poser un cadre de travail collectif partagé
2. Apporter des réponses aux attentes collectives ou individuelles exprimées
3. Tendre vers une pratique professionnelle « inclusive », « intégrée »

Deux nouveautés importantes

- ⇒ Une nouvelle grille des horaires avec trois périodes distinctes
 - Période scolaire
 - Période de petites vacances
 - Période de grandes vacances
- ⇒ La mise en place du RFID = automates de prêt/retours



L'investissement dans un système RFID (automates de prêt/retours) au-delà d'autonomiser l'utilisateur dans ses activités en médiathèque permet de dégager du temps humain.

C'est à partir de ce temps dégagé qu'a été bâtie la nouvelle grille des horaires de la Médiathèque. Celle-ci veut donc maximiser le temps d'ouverture tout en préservant les temps de travail indispensables aux agents (acquisition, catalogage, montage de projets, accueils collectifs et spécifiques, hors les murs...).

Questions- réactions des participants	Réponses des élus
Les nouveaux horaires de la médiathèque ne sont plus adaptés aux enfants et aux familles notamment car le mercredi matin est ouvert alors que les enfants de l'école publique sont en cours et la médiathèque ferme ses portes le mercredi matin durant les vacances scolaires alors que c'est un moment qui pourrait leur convenir. De plus, le mercredi, la médiathèque ferme à 17h et les enfants n'ont pas le temps de profiter correctement de cet endroit.	La Municipalité est consciente de ces désagréments mais une étude a été faite grâce à la mise en place d'un sondage il y a quelques mois et de nombreux usagers ont été interrogés. Une évaluation de ces nouveaux horaires sera faite et rien n'est figé. La question des horaires pourra être réétudiée si cela ne correspond pas suffisamment aux attentes des Lanestérien(ne)s mais également aux besoins des agents travaillant au sein de ce service.